

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation : 07/04/2023

Le jeudi 13 avril 2023 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

En exercice : 19

Présents : 15

Votants: 16

Pour : 16

Contre : 0

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Lucie BONICEL par Christelle FOLCHER

Excusés : Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Daniel MOLINES

Absents :

Secrétaire de séance :

Michèle BUISSON

Délibération n°DE_2023_130 - Objet : Vote du BE 2023

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2023 de la Commune du Pont de Montvert - Sud Mont Lozere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement de la Commune du Pont de Montvert - Sud Mont Lozère pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 726 905.23 Euros

En dépenses à la somme de : 726 905.23 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Préfecture de Mende

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 19/04/2023

048-200057594-DE_2023_130-DE

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	53 300.00
014	Atténuations de produits	17 000.00
65	Autres charges de gestion courante	5 000.00
66	Charges financières	19 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 888.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	63 649.23
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		294 837.23

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	124 000.00
77	Produits exceptionnels	89 569.23
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 268.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		294 837.23

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	12 800.00
21	Immobilisations corporelles	288 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 268.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		432 068.00

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	168 057.00
16	Emprunts et dettes assimilées	102 126.08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 051.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	65 833.92
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		432 068.00

ADOPTE A L UNANIMITE

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

RF Préfecture de Mende Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 19/04/2023 048-200057594-DE_2023_130-DE
--

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert
 Les jours, mois et an que ci-dessus.
 Le Maire, Stéphan Maurin



(Handwritten signature and scribbles over the seal)